



Communiqué de presse  
Paris, le 4 mai 2021

## Lancement du premier AO commercial flottant au sud de la Bretagne, une étape décisive pour l'avenir de la filière

**Suite à la publication des conclusions du débat public mené entre juillet et novembre 2020 sous l'égide de l'Etat et de la CNDP, la filière salue le lancement du premier appel d'offres commercial de parc éolien flottant d'une capacité de 250 MW – une première qui ne fait que réaffirmer le potentiel de cette énergie renouvelable et innovante.**

### Un projet de parc à 250 MW, un record en France et à l'international

Confirmé par la CRE (Commission de régulation de l'énergie), le futur parc offshore flottant se situera au large des îles de Groix et de Belle-Île-en-Mer, et représentera une étape cruciale pour la poursuite du développement de l'éolien – terrestre et marin.

D'une puissance de 250 MW, il s'agit du premier appel d'offre commercial d'éoliennes flottantes de cette taille en France et dans le monde. Particulièrement innovant et compétitif, l'éolien flottant jouera un rôle crucial aussi bien pour la réalisation d'une transition énergétique harmonieuse que pour poursuivre la croissance de l'économie verte de notre pays.

Avec près de 2500 km de côtes (soit le tiers des côtes métropolitaines françaises), la Bretagne dispose d'un véritable atout d'accueil d'énergies renouvelables maritimes, qui devront contribuer au mix électrique français à hauteur de 40% à l'horizon 2030, en conformité avec les objectifs fixés par la PPE.

### La filière appelle à la vigilance pour tenir le calendrier de la PPE

Leader technologique et industriel en Europe grâce à l'exportation de son savoir-faire « offshore » et de ses éoliennes depuis plusieurs années, la France accuse un retard indéniable la diversification de son mix énergétique par rapport à ses voisins européens. Il demeure aujourd'hui essentiel de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour répondre au besoin de visibilité de la filière, pérenniser l'éolien marin et continuer la diversification des acteurs de l'économie bleue.

**Nicolas Wolff, Président de France Energie Eolienne déclare :** « *Le potentiel d'excellence de l'éolien n'est plus à prouver. La filière est fière de la conclusion d'un long travail de concertation avec l'ensemble des instances représentatives, mais aussi d'écoute des Français. A présent, l'enjeu sera une nouvelle fois de concrétiser les ambitions de la France afin de renforcer le leadership mondial de notre pays sur l'éolien flottant et de développer une véritable filière vertueuse et riche de retombées socio-économiques pour les territoires.* »

En ce sens, France Energie Eolienne appelle à une structuration à long terme du développement de l'éolien en mer, conformément aux aspirations exprimées par le Comité interministériel de la mer (CIMer) tenu en janvier dernier.

Plus que jamais, la France se doit d'accélérer la mise en œuvre des appels d'offres dans le temps, en parfaite cohérence avec le calendrier et les impératifs de la PPE.

#### **A propos de France Energie Eolienne :**

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations. FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

**Contacts presse :**

**Agence Hopscotch**

Sarah El Adak

01 41 34 22 88

[seladak@hopscotch.fr](mailto:seladak@hopscotch.fr)

**France Energie Eolienne**

Mattias Vandebulcke

01 42 60 07 41

[mattias.vandebulcke@fee.asso.fr](mailto:mattias.vandebulcke@fee.asso.fr)